

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défaut de compétence technique	Méconnaissance des effets secondaires d'un traitement en cours au long terme dans une pathologie relevant de « spécialiste » . Interprétation du dosage pathologique de la créatinine dans le contexte d'une possible crise (datant de quelques semaines) de CN « simple ». Par contre pas de défaut de compétence lors de la confirmation certes tardive de l'IR	Majeure
Défauts de compétences non techniques (<i>Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux</i>)	Confiance excessive envers le spécialiste Patient de 32 ans Interférence avec autre diagnostic écran Patient non revu pendant un an ?	Moyenne à Majeure

ANALYSE DETAILLEE		
Détail des défauts de compétences non techniques (<i>explique les 20% cités plus haut</i>)	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale.	
Tempo de la maladie (<i>éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie</i>)	Maladie rénale silencieuse évoluant à bas bruit sans symptôme Suivi pour maladie digestive par spécialiste qui renouvelle les ordonnances tous les 6 mois Profil évolutif inconnu de l'IR Etat antérieur rénal : inconnu Effet secondaire rare du médicament méconnu de nombreux spécialistes	Majeure
Tempo du patient (<i>éléments liés aux décisions du patient</i>)	« Susceptibilité » individuelle au traitement prescrit Evènement intercurrent (CN) amenant tardivement à consulter (vacances) Un an de « trou » dans les consultations et les ordonnances qu'il « chevauche » Consultation « de synthèse » à réception des résultats du bilan de sa CN ?	Majeure
Tempo du cabinet (<i>éléments liés à l'organisation du travail au cabinet</i>)	Relais d'un autre praticien mais a eu connaissance du traitement en cours Oubli d'un résultat pathologique de la créatinine à réception plus tardive des résultats normaux des autres examens demandés ? Le patient a-t-il revu de façon certaine le MG pour synthèse ?	Majeure
Tempo du système médical (<i>éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé</i>)	Pas de communication orale ou écrite avec le spécialiste RDV en néphrologie obtenu rapidement quand demandé	NON